

Public Works and
Government Services
CanadaTravaux publics et
Services gouvernementaux
Canada

No of Page/

N° de page 24

RETURN BIDS TO:**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

See Section 1.

Voir Section 1.

STANDARD REQUEST FOR BID**INVITATION À SOUMISSIONNER - STANDARD**

The Bidder offers to provide to Canada the goods, services or both listed in the bid solicitation in accordance with the conditions set out in the bid solicitation and the prices set out in the bid.

This bid solicitation is issued in accordance with the conditions of the Supply Arrangement E60PQ-140003/PQ.

Le soumissionnaire offre de fournir au Canada les biens, services ou les deux énumérés dans la demande de soumissions aux conditions prévues dans la demande de soumissions et aux prix indiqués dans la soumission.

Cette demande de soumissions est émise conformément aux conditions de l'arrangement en matière d'approvisionnement E60PQ-140003/PQ.

| | |
|--|--|
| Solicitation No. - N° de la demande : 5000075713 | Amendment No. - N° de modification |
| Supplier SA No. - N° de l'AMA de fournisseur : E60PQ-140003/___ | |
| Solicitation closes – La demande prend fin : | File No. - N° de dossier 5000075713 |
| at – à See Section 1 Voir Section 1 | |
| on – le See Section 1 Voir Section 1 | |

Date of Solicitation – Date de la demande**Le 28 septembre 2023****Address inquiries to – Adresser toute demande de renseignement à :****See Section 2, Article 4.1.****Voir Section 2, Article 4.1****Destination****See Section 2, Annex A.****Voir Section 2, Annexe A.****Instructions:****Municipal taxes are not applicable.**

Unless otherwise specified in the bid solicitation, all prices quoted must be net prices in Canadian funds including Canadian customs duties, excise taxes, must be FOB, including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount for Applicable Taxes is to be shown as a separate item.

Instructions:**Les taxes municipales ne s'appliquent pas.**

Sauf indication contraire dans la demande de soumissions, tous les prix indiqués doivent être des prix nets, en dollars canadiens, comprenant les droits de douane canadiens, la taxe d'accise et doivent être FAB, y compris tous frais de livraison à la (aux) destination(s) indiqué(s). Le montant des taxes applicables doit apparaître séparément.

Supplier Name and Address – Nom et adresse du fournisseur**Telephone No. - N° de téléphone****Facsimile No. - N° de télécopieur****Name and title of person authorized to sign on behalf of supplier (type or print)****Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'impression)****Signature : _____ Date : _____**

TABLE DES MATIÈRES

Section 1 — Invitation et directives à l'intention des soumissionnaires

Section 2 — Contrat subséquent comprenant la liste des biens et des services requis

SECTION 1 — INVITATION ET DIRECTIVES À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

Étape 1. Pour les paliers 2 et 3 seulement (pour le palier 1, passer directement à l'étape 2)

S'agit-il d'un marché de produits manufacturés particuliers? **Non**

Étape 2. Besoins concurrentiels ou non concurrentiels

Une soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires pour être déclarée recevable. La soumission recevable avec le prix évalué le plus bas sera recommandée pour attribution d'un contrat.

Le Canada évaluera les soumissions et octroiera les contrats catégorie par catégorie. À des fins administratives, dans l'éventualité où un même soumissionnaire remporterait plus d'une catégorie, le Canada peut attribuer un seul contrat contenant les catégories obtenues par le soumissionnaire.

Pour les besoins concurrentiels quand une seule soumission est reçue :

Le soumissionnaire doit fournir les renseignements suivants APRÈS la date de clôture des soumissions, à la demande du Canada :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Pour les besoins non concurrentiels :

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Une ou plusieurs des justifications de prix suivantes :
 1. la liste de prix publiée la plus récente, indiquant l'escompte, en pourcentage, offert au Canada;
 2. une copie des factures payées pour des biens ou des services, ou les deux, de qualité et de quantité semblables, vendus à d'autres clients;
 3. une ventilation du prix indiquant le coût de la main-d'œuvre directe, des matériaux obtenus directement et des articles achetés, les frais généraux propres aux services techniques et aux installations, les frais généraux globaux et administratifs, les coûts de transport, etc., et le bénéfice;
 4. toute autre pièce justificative demandée par le Canada.

Étape 3. Marché général ou SAEA

Modalités de l'IAS :

La présente invitation à soumissionner est publiée conformément à l'arrangement en matière d'approvisionnement (AMA) pour mobilier de postes de travail du fournisseur, qui fait partie de la série d'AMA établis par TPSGC et portant le

numéro E60PQ-140003/PQ. Les modalités de l'AMA du fournisseur s'appliquent à la présente IAS et en font partie intégrante. Les soumissionnaires s'engagent à respecter ces modalités, de même que celles de la présente IAS.

Le GMAPT pour les espaces de travail contient l'ensemble des modalités dans leur version intégrale faisant partie intégrale des invitations à soumissionner individuelles en vertu du présent AMA.

Le soumissionnaire doit fournir les informations suivantes AVEC sa soumission :

- Les renseignements demandés par le Canada dans l'annexe A à la présente.
 - a. d'inscrire leur date de naissance, leur deuxième prénom et leur numéro de cote de sécurité émise par la DSIC.

Évaluation des soumissions

Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

| | |
|--|---|
| Invitation à soumissionner publiée par : | |
| l'Utilisateur désigné (UD) Ministère, organisme ou société d'État de l'utilisateur désigné (utilisateurs désignés) : Personne-ressource pour l'invitation à soumissionner : | Voir la section 2, paragraphe 4.1 ci-dessous. |
| Clôture de l'Invitation à soumissionner — Présentation d'une soumission : Les soumissions doivent être soumises aux date et heure indiquées ci-dessous. | |
| Au plus tard à la date et à l'heure limites : | Le 10 octobre 2023 14:00 HAE |
| À l'adresse de courriel : | soumissionsbids@ec.gc.ca |
| Demandes de renseignements sur l'invitation à soumissionner | |
| Sauf indication contraire dans la colonne adjacente, le soumissionnaire peut transmettre des demandes de renseignements au sujet de l'appel de soumissions à l'autorité contractante au plus tard deux jours ouvrables avant la date de clôture de celle-ci. Les demandes reçues après cette date limite pourraient rester sans réponse. | 3 jours ouvrables |

SECTION 2 — CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

| | | |
|-----------|---|---|
| 1. | Modalités du contrat | |
| | Les modalités des parties 6B et 6C de l'AMA du fournisseur s'inscrivant dans la série E60PQ-140003/.../PQ s'appliquent au contrat et en font partie intégrante. | |
| 2. | Exigence en matière de sécurité (l'article coché s'applique) | |
| 2.1 | Les exigences de sécurité applicables sont énoncées dans la Liste de vérification des exigences relatives à la sécurité à l'annexe B du présent contrat. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences relatives à la sécurité en respectant les modalités suivantes. | |
| a. | <input checked="" type="checkbox"/> | L'entrepreneur peut être accompagné; il n'est pas nécessaire de détenir une cote de sécurité. Les membres du personnel de l'entrepreneur NE PEUVENT PAS ACCÉDER AUX LIEUX DE TRAVAIL NI RÉALISER LES TRAVAUX si des renseignements ou des biens PROTÉGÉS ou CLASSIFIÉS s'y trouvent, à moins qu'ils ne soient accompagnés d'un représentant du ministère ou de l'organisme pour lequel les travaux sont réalisés. |
| b. | <input type="checkbox"/> | Une cote de sécurité est exigée. L'entrepreneur doit satisfaire aux exigences en matière de cote de sécurité énoncées dans l'annexe B des présentes. |
| c. | <input type="checkbox"/> | Le présent contrat ne s'assortit d'aucune exigence en matière de sécurité. |
| 3. | Besoin | |
| 3.1 | L'entrepreneur doit effectuer les travaux énumérés à l'annexe A. | |
| 4. | Responsables | |
| 4.1 | Autorité contractante (utilisateur désigné) | |
| | Nom : | Ashley Cartier |
| | Titre : | Agente d'approvisionnement |
| | Ministère, organisme ou société d'État : | Environnement et Changement Climatique Canada |
| | Adresse : | 351 St. Joseph Boulevard, Gatineau, QC K1A 0H3 |
| | N° de téléphone : | 873-800-4778 |
| | Courriel : | Ashley.Cartier@ec.gc.ca |
| 4.2 | Chargé de projet [à remplir à l'attribution du contrat] <i>L'Autorité du projet (AP) représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés, conformément au contrat, qui comprend des dispositions lui permettant d'autoriser la livraison et l'installation. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat.</i> <i>L'Autorité du projet (AP) doit aussi s'assurer que les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site respectent le délai accordé au fournisseur pour aller livrer et installer le mobilier au site selon le calendrier principal de l'entrepreneur général (un représentant du Canada, ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada).</i> | |
| | Nom : | [à remplir à l'attribution du contrat] |
| | Titre : | |
| | Ministère, organisme ou société d'État : | |
| | Adresse : | |
| | N° de téléphone : | |
| | Courriel : | |
| 4.3 | Représentant de l'entrepreneur | |
| | Voir l'annexe A (ci-jointe), tableau 9 ci-dessous. | |
| 5. | Modalités de paiement | |
| | La case cochée s'applique. Si l'AMA de l'entrepreneur indique l'acceptation des paiements par carte de crédit, cette méthode pourrait être utilisée conjointement avec ce qui suit. | |
| | <input checked="" type="checkbox"/> | Paiement unique |

| | |
|-----------|--|
| | Paiements multiples |
| 6. | Facturation |
| | En plus de respecter les modalités de facturation énoncées dans le GMAPT, l'entrepreneur doit envoyer l'original et une copie de la facture à l'adresse suivante aux fins d'attestation et de paiement : |
| | Nom de l'organisation et personne-ressource : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i> |
| | Adresse : <i>[À remplir au moment de l'attribution du contrat]</i> |

ANNEXE A
BESOIN et BASE DE PAIEMENT

1. Sélection de la catégorie

Règle de combinaison de catégories :

Pour des raisons de compatibilité, les catégories suivantes seront regroupées à des fins d'évaluation et d'attribution du contrat :

La règle s'applique uniquement aux catégories cochées. Les catégories non cochées seront évaluées séparément et peuvent être accordées à plusieurs fournisseurs.

Catégorie 1

Catégorie 2

Catégorie 5

Exception : lorsqu'on utilise la règle des catégories combinées de catégorie 1, 2, 5, les UD peuvent calculer le pourcentage de PNOBAMA dans le cadre d'un AMA autorisé (tel que défini dans leur document d'appel d'offres) par rapport à la quantité totale des catégories combinées.

Règle relative à la mise à niveau conceptuelle :

L'utilisateur désigné peut exercer une option de mise à niveau des produits jusqu'à 20 % de chaque total de produit de chaque catégorie (avant les taxes applicables) après l'attribution du contrat.

Le montant pour la mise à niveau conceptuelle est utilisé à la discrétion de l'autorité du projet, **avant la fabrication / la commande des produits**, L'autorité du projet fournira à l'entrepreneur un avis écrit des produits à l'annexe A du contrat qui sont sélectionnés pour la mise à niveau conceptuelle. L'entrepreneur fournira le prix relatif aux mises à niveau de produit jusqu'à un maximum de 20 % du coût total du ou des produits indiqués au tableau 8. L'autorité contractante publiera une modification au contrat comprenant les mises à niveau conceptuelles, ainsi que les prix.

Le fournisseur atteste que les produits de mise à niveau conceptuelle offerts seront conformes à toutes les spécifications et respecteront les exigences relatives aux essais détaillées dans les spécifications de l'arrangement en matière d'approvisionnement.

Mise à niveau conceptuelle : Processus visant à remplacer un produit par une version novatrice ou améliorée de ce même produit.

Les produits Non AMA peuvent être incorporés dans l'IAS et ne doivent pas dépasser 30% de la quantité ferme par catégorie. Les éléments de la Non AMA doivent être ajoutés à la catégorie la plus étroitement liée et doivent être génériques

Le besoin comprend la ou les catégories de travaux suivante(s) :

a. Catégorie 1 – Système de cloisons interraccordables et autostables

Catégorie 1a – Cloisons interraccordables (se reporter à l'annexe C)

Catégorie 1b – Éléments d'appui et mobilier autostable

RÈGLE : Produit de rangement en métal

Les utilisateurs désignés peuvent se procurer des produits de rangement en métal, faisant partie de la catégorie 1, lorsque les produits de rangement en métal feront partie d'une exigence pour un ou plusieurs postes de travail. Si cette règle ne s'applique pas, la catégorie 3 doit être utilisée pour les produits de rangement en métal faisant partie de cette catégorie.

- b. Catégorie 2 – Tables ou bureaux autostables à hauteur réglable
- c. Catégorie 3 – Classeurs et meubles de rangement en métal

Il est acceptable d'indiquer la hauteur maximale des tours d'entreposage personnelles, des garde-robes et des armoires de rangement, selon 6B. 4.1 de l'AMA (table 1 de plus amples détails relatifs aux produits).

- d. Catégorie 4 – Produits autostables en placage de bois
- e. Catégorie 5 – Équipements auxiliaires et appareils d'éclairage
- f. Catégorie 6 – Locaux de soutien et espaces de collaboration

RÈGLE : La catégorie 6 peut être divisée davantage par local ou par article semblable afin d'accroître ou de permettre la concurrence. Par « local », on entend un lieu disponible pour une utilisation particulière, comme une salle de réunion ou une aire de collaboration. Par « article semblable », on entend des produits dont la conception et la construction sont similaires. Les produits Non AMA peuvent être ajoutés à n'importe quelle sous-division ou à sa propre sous-division.

L'utilisateur désigné doit indiquer comment la catégorie 6 sera sous-divisée dans le tableau de produits pour la catégorie 6.

- g. Produits non disponibles dans le cadre d'un AMA – Catégorie(s) : _____

2. Produits et tableaux d'établissement des prix

Date d'inspection du site : À coordonner avec le chargé de projet après l'attribution du contrat. (Consulter l'article 4 de l'annexe A de l'AMA pour les directives relatives à l'inspection du site et à la documentation.)

INSTRUCTIONS AUX SOUMISSIONNAIRES: Les soumissionnaires doivent remplir la section B des tableaux désignés par l'utilisateur désigné dans le présent article, ainsi que les tableaux 8 et 9. **Les soumissionnaires doivent fournir une offre complète de produits pour chaque catégorie ou sous-division de la CAT 6, s'ils souhaitent soumettre une offre pour être conformes.**

****** Veuillez-vous reporter au point 6A.7. Vous y trouverez des directives relatives à la soumission de produits ne figurant pas dans la liste de produits approuvés. ******

Dans tout marché attribué, le mot « soumission » désigne l'engagement pris par le fournisseur, et le mot « soumissionnaire » désigne « l'entrepreneur ».

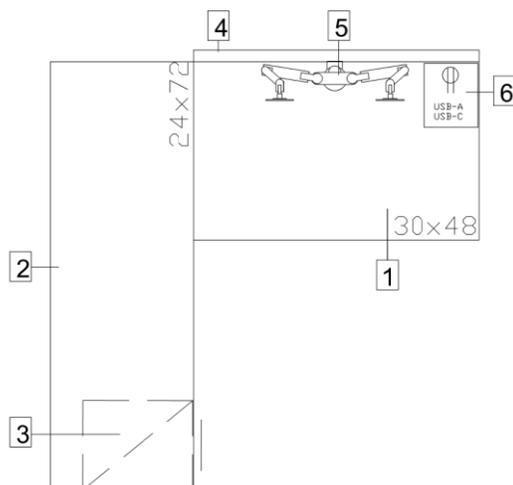
Catégorie(s) de produits : 1B/2/5

Tableau 1 — Tableau des produits

| Section A — BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | | Section B — SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | |
|---|--------------------------|--|-----|---|---------------------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| N° | CIUGdC | Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.) | Qté | ** Veuillez fournir des informations supplémentaires | N° de pièce du fournisseur | Prix unitaire ferme** \$ | Total calculé [Qté x Prix] \$ |
| Catégorie 1b | | | | | | | |
| A | 1bCPSXXXSXXL4 8XFANNN | Cloison d'intimité | 4 | Oui | | | |
| B | 1bSPBMCAA151 8XXYKXX | Caisson à tiroir ordinaire et tiroir classeur | 6 | Oui | | | |
| C | 1bFFHREG24L7 2WNOLNY | Surface de travail à hauteur fixe(stratifié) | 4 | Oui | | \$ | \$ |
| Catégorie 2 | | | | | | | |
| D | 2WSSREXXL24L 72BELXX | Surface de travail individuelles à hauteur réglable | 2 | Oui | | | |
| E | 2WSSREXXL30L 48BELXX | Surface de travail individuelles à hauteur réglable | 6 | Oui | | | |
| F | 2WSSREXXL30L 54BELXX | Surface de travail individuelles à hauteur réglable | 2 | Oui | | | |
| G | 2WSSREXXL30L 60BELXX | Surface de travail individuelles à hauteur réglable | 1 | Oui | | \$ | \$ |
| Catégorie 5 | | | | | | | |
| K | 5MOADUARMGRM MTXXXXXX | Support d'écran | 9 | Oui | | | |
| L | 5PMOWKSMTACU SBXXXXXX | Module d'alimentation | 9 | Oui | | \$ | \$ |
| **Veuillez fournir des informations supplémentaires: | | | | | | | |
| Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et / ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission. | | | | | | | |
| | | | | | Total des produits | \$ | |

Description des items

Image : exemple de poste de travail



| | |
|---|---|
| 1 | Table ajustable électrique de type assis-debout, 30 pouces de profondeur (Item E) |
| 2 | Table ajustable électrique de type assis OU surface de travail à hauteur fixe, 24 pouces de profondeur (Items C et D) |
| 3 | Caisson (Item B) |
| 4 | Panneau d'intimité en tissu fixé sur la table de 30 pouces de profondeur (Item A) |
| 5 | Support à écrans double (Item K) |
| 6 | Module d'alimentation externe (Item L) |

A - Cloison d'intimité

Les panneaux d'intimité doivent être fixé aux tables. Les panneaux doivent avoir une longueur de 48 pouces et une hauteur minimale de 28 pouces. La partie des panneaux au-dessus de la table doit avoir une hauteur d'au moins 20 pouces.

Les panneaux doivent être en tissu. Le tissu doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.

Les coutures du rembourrage doivent être droites et alignées sur le cadre. Le tissu d'ameublement ou le tissu de maille ne doit présenter aucun plissage ni étirage.

Ils doivent être fabriqués avec un cadre rigide en bois, en métal ou en contreplaqué et finis selon les exigences détaillées dans l'AMA.

B - Caissons

Les caissons doivent être verrouillables avec clé. 2 clés par caisson devront être fournies. Les serrures doivent être uniques et une clé maîtresse devra être remise au représentant ministériel lors de l'installation.

Les caissons doivent avoir un coussin rembourré en tissu sur le dessus.

Les caissons devront avoir des roulettes.

Les caissons doivent avoir 2 tiroirs. Les 2 tiroirs doivent verrouillés simultanément avec la même clé.

La hauteur des caissons, incluant les roulettes et le coussin, ne doit pas excéder 27 pouces.

C - Surface de travail à hauteur fixe

Les surfaces doivent être en stratifié. Le piètement de la surface doit être 2 côtés pleine hauteur.

La forme des tables est rectangulaire

Les dimensions de la table sont de 24x72, hauteur de 29 pouces.

Gestion de câbles

Un système de gestion de câbles doit être inclus. Les câbles doivent être dissimulés et doivent permettre l'électrification de tous les postes de travail.

Pour toutes les tables, le fournisseur doit fournir et installer un système de gestion de câbles qui doit comprendre les items suivants :

- Barre d'alimentation de 6 prises fixée sous chaque table. Le cordon d'alimentation doit avoir une longueur minimale de 30 pouces.
- Connecteurs pour prise réseau (2 prises réseau pour chaque table d'une profondeur de 30 pouces)
- Gouttière de gestion de câbles sous la surface
- Système de gestion de câbles articulé et flexibles le long du piètement

Les surfaces de travail et tables doivent avoir des accessoires permettant de passer les câbles, comme des grommets. Les grommets doivent être au fond de la surface.

D, E, F et G - Surfaces de travail individuelles à hauteur réglable

Les tables doivent être ajustables électriques et en stratifié. Elles doivent permettre l'ajustement de la hauteur entre 23 et 48,7 pouces.

Les surfaces item D, doivent avoir une longueur de 72 pouces et une profondeur de 24 pouces

Les surfaces item E, doivent avoir une longueur de 48 pouces et une profondeur de 30 pouces

Les surfaces item F, doivent avoir une longueur de 54 pouces et une profondeur de 30 pouces

Les surfaces item G, doivent avoir une longueur de 60 pouces et une profondeur de 30 pouces

Le mécanisme de contrôle doit permettre de garder au moins 2 ajustements en mémoire. Le mécanisme de contrôle doit être positionné pour permettre à l'utilisateur d'ajuster les tables facilement. Le mécanisme doit être installés sur le devant de la table du côté droit ou gauche, selon l'aménagement du poste de travail.

Gestion de câbles

Un système de gestion de câbles doit être inclus. Les câbles doivent être dissimulés et doivent permettre l'électrification de tous les postes de travail.

Pour toutes les tables, le fournisseur doit fournir et installer un système de gestion de câbles qui doit comprendre les items suivants :

- Barre d'alimentation de 6 prises fixée sous chaque table. Le cordon d'alimentation doit avoir une longueur minimale de 72 pouces.
- Connecteurs pour prise réseau (2 prises réseau pour chaque table d'une profondeur de 30 pouces)
- Gouttière de gestion de câbles sous la surface
- Système de gestion de câbles articulé et flexibles le long du piètement

Les surfaces de travail et tables doivent avoir des accessoires permettant de passer les câbles, comme des grommets. Les grommets doivent être au fond de la surface.

K – Bras pour écran double

Support articulé double pour écrans d'ordinateur de 23 à 28 pouces. Le support doit permettre l'ajustement de la position des moniteurs sans outil. Le support doit permettre la configuration des écrans superposés et/ou alignés.

L – Module d'alimentation externe

Doit être en surface, sur les tables d'une profondeur de 30 pouces (1 par table). Doit avoir les caractéristiques suivantes :

2 prises électriques

1 prise de type USB A

1 prise de type USB C

Tableau 2 – Livraison

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|--|--|---|--|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous** | Prix de lot ferme \$ |
| A-L | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | En dehors des heures normales de travail | _____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i> | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA | | | | Total des livraisons : | \$ |
| **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | | |

Tableau 3 – Installation

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|------|---|---|---|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur installera comme ci-dessous ** | Prix de lot ferme \$ |
| 1-9 | A-L | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | _____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier. | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | Prix total de l'installation : | \$ |

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

| | | |
|-----------|--|--|
| 1. | Éléments de finition standard | |
| 1.1 | <p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p> | |
| 2. | Installations du Canada où se fera la livraison | |
| | <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> | |
| 2.1 | Quai de chargement/lieu | |
| A | Lieu | 2121 Route Transcanadienne, Dorval, QC H9P 1J3 |
| B | Quai de chargement | Non-applicable |
| C | Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.) | inexistant |
| D | Porte | Portes ascenseurs : 3½ pieds Largeur par 7 pieds Hauteur |

| | | |
|---|------------------|---|
| E | Monte-charge | L'immeuble n'a pas de monte-charge. L'accès se fait par l'entrée principale au rez-de-chaussée (porte double) |
| F | Autre (préciser) | 2 ascenseurs conventionnels avec une capacité maximale 1135kg/ascenseur |

| | |
|-----------|--|
| 3. | Continuité des attestations |
| | Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail. Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné. |
| 3.1 | Dispositions relatives à l'intégrité |
| 3.2 | Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs |
| 3.4 | Conformité du produit |
| 3.5 | L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B). |

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Total ferme des produits (Tableau 1) | \$ |
| 2 | Total ferme des livraisons (Tableau 2) | \$ |
| 3 | Total ferme des installations (Tableau 3) | \$ |
| 4 | Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3) <i>[À supprimer au moment de l'attribution du contrat]</i> | \$ |
| 5 | Taxes applicables : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i> | \$ |
| 6 | Coût estimatif total (4 + 5) : <i>[applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat]</i> | \$ |

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

| | | |
|----|---|-----------------------|
| 1. | Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat | |
| | Nom : | Numéro de téléphone : |
| | | Courriel : |
| | | NEA: |

Catégorie de produits : 3

Tableau 1 – Tableau des produits

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | | |
|---|-------------------------|--|-----|--|----------------------------|-----------------------------|-------------------------------------|
| N° | CIUGdC | Description du produit <i>(De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.)</i> | Qté | ** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non | N° de pièce du fournisseur | Prix unitaire ferme** \$ | Total calculé [Qté x Prix] \$ |
| H | 3FLT3DXXPM36 D18XXXS | Classeur | 4 | Oui | | \$ | \$ |
| I | 3FLT4DXXPM36 D18XXXS | Classeur | 1 | Oui | | \$ | \$ |
| J | 3WSDHHXXLM48 D24HIXK | Armoire-penderie | 1 | Oui | | \$ | \$ |
| **Veuillez fournir des informations supplémentaires: | | | | | | | |
| Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et/ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission. | | | | | | | |
| | | | | | Total des produits | \$ | |

H – Classeurs 3 tiroirs

Classeur latéral 36 x18, avec une serrure à combinaison numérique par tiroir.

Les classeurs doivent être en métal peint.

Les procédures pour l'utilisation des modules de verrouillage doivent être fournies au représentant ministériel lors de l'installation. 2 clés maîtresses pour ouvrir tous les classeurs devront être remises au représentant ministériel.

Si le module de verrouillage fonctionne avec des piles, les piles devront être incluses. Si le module de verrouillage n'a pas de pile, au moins un chargeur devra être remis au représentant ministériel.

I – Classeurs 4 tiroirs

Classeur latéral 36 x18, avec une serrure à combinaison numérique par tiroir.

Les classeurs doivent être en métal peint.

Les procédures pour l'utilisation des modules de verrouillage doivent être fournies au représentant ministériel lors de l'installation. 2 clés maîtresses pour ouvrir tous les classeurs devront être remises au représentant ministériel.

Si le module de verrouillage fonctionne avec des piles, les piles devront être incluses. Si le module de verrouillage n'a pas de pile, au moins un chargeur devra être remis au représentant ministériel.

J – Armoire-penderie

Dimensions : 48 pouces de longueur et 24 pouces de profondeur. La hauteur de l'armoire doit être d'au moins de 54 pouces, maximum 78 pouces.

L'armoire doit avoir 2 portes coulissantes.

L'armoire doit avoir une tablette dans le bas de l'armoire (environ 15 pouces du bas) et une pole dans le haut.

Aucune serrure nécessaire.

Tableau 2 – Livraison

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|--|--|---|--|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous** | Prix de lot ferme \$ |
| H-J | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | En dehors des heures normales de travail | _____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i> | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | Total des livraisons : | \$ |

Tableau 3 – Installation

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|--|--|---|--|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur installera comme ci-dessous ** | Prix de lot ferme \$ |
| H-J | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | En dehors des heures normales de travail | _____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier. | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | Prix total de l'installation : | \$ |

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

| | | |
|-----------|--|---|
| 1. | Éléments de finition standard | |
| 1.1 | <p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p> | |
| 2. | Installations du Canada où se fera la livraison | |
| | <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> | |
| 2.1 | Quai de chargement/lieu | |
| A | Lieu | 2121 Route Transcanadienne, Dorval, QC H9P 1J3 |
| B | Quai de chargement | Non-applicable |
| C | Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.) | inexistant |
| D | Porte | Portes ascenseurs : 3½ pieds Largeur par 7 pieds Hauteur |
| E | Monte-charge | L'immeuble n'a pas de monte-charge. L'accès se fait par l'entrée principale au rez-de-chaussée (porte double) |
| F | Autre (préciser) | 2 ascenseurs conventionnels avec une capacité maximale 1135kg/ascenseur |

| | | |
|-----------|---|--|
| 3. | Continuité des attestations | |
| | <p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p> | |
| 3.1 | Dispositions relatives à l'intégrité | |
| 3.2 | Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs | |
| 3.4 | Conformité du produit | |
| 3.5 | L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B). | |

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

| | | |
|---|--|----|
| 1 | Total ferme des produits (Tableau 1) | \$ |
| 2 | Total ferme des livraisons (Tableau 2) | \$ |
| 3 | Total ferme des installations (Tableau 3) | \$ |
| 4 | Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat] | \$ |
| 5 | Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] | \$ |
| 6 | Coût estimatif total (4 + 5) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] | \$ |

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

| | | | |
|----|---|-----------------------|--|
| 1. | Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat | | |
| | Nom : | Numéro de téléphone : | |
| | | Courriel : | |
| | | NEA: | |

Catégorie de produits : 6

Tableau 1 – Tableau des produits

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | | | |
|--|-------------------------|--|-----|--|----------------------------|-----------------------------|----------------------------------|
| N° | CIUGdC | Description du produit (De plus amples détails relatifs aux produits peuvent être ajoutés, au besoin, conformément à 6B. 4.1 de l'AMA.) | Qté | ** Veuillez fournir des informations supplémentaires Oui/non | N° de pièce du fournisseur | Prix unitaire ferme** \$ | Total calculé [Qté x Prix] \$ |
| M | 6LFSUPXXXXW8 XXXTXXX | Écran autostable | 2 | Oui | | \$ | \$ |
| **Veuillez fournir des informations supplémentaires: | | | | | | | |
| Le Canada demande aux soumissionnaires: de fournir des dessins et/ ou des images avec une documentation descriptive pour ces produits avec votre soumission. | | | | | | | |
| | | | | | Total des produits | \$ | |

M – Écran auto-stable

Dimensions : Longueur de 48 pouces, hauteur de 54 pouces, profondeur maximale de 4 pouces.

L'écran doit être en tissu rembourré.

Le tissu doit avoir des propriétés de résistance à l'humidité, aux taches et aux odeurs.

Les coutures du rembourrage doivent être droites et alignées sur le cadre. Le tissu d'ameublement ou le tissu de maille ne doit présenter aucun plissage ni étirage.

Tableau 2 – Livraison

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|--|--|---|--|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur doit fournir et livrer comme indiqué ci-dessous** | Prix de lot ferme \$ |
| M | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | En dehors des heures normales de travail | _____ : semaines <i>Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison et l'installation de mobilier.</i> | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA **L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de la livraison, en tenant compte du temps de livraison indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | Total des livraisons : | \$ |

Tableau 3 – Installation

| Section A – BESOIN DE L'UTILISATEUR DÉSIGNÉ | | | | Section B – SOUMISSION DU FOURNISSEUR | |
|--|--|--|---|--|----------------------|
| N° du produit tiré du Tableau 1 | Lieu | Date voulue** (AAAA-MM-JJ) | Heure voulue : Heures normales de travail ou En dehors des heures normales de travail* | Le fournisseur installera comme ci-dessous ** | Prix de lot ferme \$ |
| M | CMC Dorval 2121 Trans-Canada Highway, Dorval, QC H9P 1J3 | Dès que possible, au plus tard le 2023-12-17 | En dehors des heures normales de travail | _____ : semaines suivant la fourniture et la livraison Le délai standard est de 6 à 10 semaines pour la livraison du mobilier. | \$ |
| *Heures normales de travail de 8 h à 17 h, conformément à l'article 5, annexe A de l'AMA. ** L'autorité du projet doit fournir au fournisseur l'autorisation d'aller de l'avant. Il doit le faire avant la date limite de l'installation, en tenant compte du temps d'installation indiqué par le fournisseur. Le gouvernement du Canada se dégage de toute responsabilité advenant le cas où un fournisseur choisirait d'aller de l'avant sans l'autorisation de l'autorité du projet. | | | | Prix total de l'installation : | \$ |

Tableau 4 – Produit optionnel Ne s'applique pas.

Tableau 5 – Livraison optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 6 – Installation optionnelle Ne s'applique pas.

Tableau 7 – Éléments de finition standard et installations du Canada aux fins de la livraison et des attestations

| | | |
|-----------|--|---|
| 1. | Éléments de finition standard | |
| 1.1 | <p>L'utilisateur désigné doit consulter le site Web du fournisseur indiqué à la partie 6A de l'AMA pour connaître les éléments de finition offerts.</p> <p>Dans les dix jours ouvrables suivant l'octroi du contrat, l'autorité contractante enverra à l'entrepreneur un avis écrit indiquant le choix d'éléments de finition du Canada pour chacun des produits figurant à l'annexe A.</p> <p>L'entrepreneur livrera les produits correspondant au choix d'éléments de finition du Canada. Aucuns frais supplémentaires ne seront facturés au Canada.</p> | |
| 2. | Installations du Canada où se fera la livraison | |
| | <p><i>Les employés et les sous-traitants du fournisseur qui doivent accéder au site sont tenus de se conformer aux plans de santé et sécurité établis pour le site, et à toute loi en vigueur dans la province ou le territoire où les travaux sont exécutés.</i></p> <p><i>Pendant la période du contrat, un représentant du Canada ou un ou des fournisseurs de services sous contrat avec le gouvernement du Canada peuvent demander la liste des employés et des sous-traitants ayant besoin d'accéder au site pour exécuter les travaux, ainsi que leur cote de sécurité. L'information doit être communiquée dans le délai prescrit pour veiller à ce que la fourniture, la livraison et l'installation du mobilier soient en conformité avec le calendrier principal.</i></p> | |
| 2.1 | Quai de chargement/lieu | |
| A | Lieu | 2121 Route Transcanadienne, Dorval, QC H9P 1J3 |
| B | Quai de chargement | Non-applicable |
| C | Rampe de chargement (i.e. hydraulique, électrique, etc.) | inexistant |
| D | Porte | Portes ascenseurs : 3½ pieds Largeur par 7 pieds Hauteur |
| E | Monte-charge | L'immeuble n'a pas de monte-charge. L'accès se fait par l'entrée principale au rez-de-chaussée (porte double) |
| F | Autre (préciser) | 2 ascenseurs conventionnels avec une capacité maximale 1135kg/ascenseur |

| | | |
|-----------|---|--|
| 3. | Continuité des attestations | |
| | <p>Le soumissionnaire atteste qu'en soumettant une soumission en réponse à l'IAS, le soumissionnaire ainsi que tous les membres du soumissionnaire si le soumissionnaire est une coentreprise, continuent de se conformer à toutes les attestations suivantes énumérées aux parties 6A et 6B de l'AMA du soumissionnaire pour les espaces de travail.</p> <p>Le Canada peut exiger des copies des certifications environnementales avant l'attribution du contrat, selon les délais précisés par l'utilisateur désigné.</p> | |
| 3.1 | Dispositions relatives à l'intégrité | |
| 3.2 | Le programme fédéral pour l'équité en matière d'emploi visant les entrepreneurs | |
| 3.4 | Conformité du produit | |
| 3.5 | L'attestation des prix (conformément à l'AMA, partie 6B). | |

Tableau 8 – Évaluation de la soumission et total du contrat

(le Canada peut remplir ce tableau si le soumissionnaire ne l'a pas fait)

| | | |
|---|---|----|
| 1 | Total ferme des produits (Tableau 1) | \$ |
| 2 | Total ferme des livraisons (Tableau 2) | \$ |
| 3 | Total ferme des installations (Tableau 3) | \$ |
| 4 | Prix évalué (soumission) total (1 + 2 + 3) [À supprimer au moment de l'attribution du contrat] | \$ |
| 5 | Taxes applicables : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] | \$ |
| 6 | Coût estimatif total (4 + 5) : [applicable uniquement au moment de l'attribution du contrat] | \$ |

* Taxes applicables en sus.

Tableau 9 – Représentant autorisé du soumissionnaire

| 1. | Représentant autorisé du soumissionnaire pour la soumission et le contrat | |
|----|---|-----------------------|
| | Nom : | Numéro de téléphone : |
| | | Courriel : |
| | | NEA: |

ANNEXE B
EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

Aucune exigence relative à la sécurité n'est associée au présent contrat.

ANNEXE C
PLAN(S) D'ÉTAGE

1) Plan(s) d'étage

